



COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE DES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Lagarrigue

Sous la Présidence du Maire, Vincent COLOM ; secrétaire de séance, Christelle CABANIS

Nombre de conseillers : 19 - Présents : 16

Présents : Mesdames Martine PIOVESAN, Christelle CABANIS, Fabienne DAUZATS-PERROT, Claire JULIEN, Jacqueline PENAUD, Sandrine BOUTIE, Virginie CARRIE, Sonia ENJALBERT

Messieurs Vincent COLOM, Bernard AZAM, Bruno EMILE dit BIGAS, Bernard HOULES, Arnaud MUNIER, David LOPES, Xavier SENTIS, et José GRANADO.

Absents excusés : Karine EPIPHANE (Procuration à Martine PIOVESAN), Christian BRU (Procuration à Bernard HOULES) et Jacques MONTAMAT (Procuration à Bruno EMILE dit BIGAS)

Le procès-verbal du Conseil Municipal en date du 10 Juillet 2020 est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

- Plan de financement DETR pour la vidéoprotection communale
- Plan de financement pour les toitures des bâtiments publics – CACM – Fiche valorisation du patrimoine
- Subvention exceptionnelle de 6 000 € pour la gestion de la crise sanitaire à la MJC (emploi ALAE)
- Subvention exceptionnelle de 4 000 € à la MJC pour le dispositif 2S2C
- Adhésion au contrat groupe du Centre de Gestion du Tarn pour l'assurance du personnel – période 2021 – 2024
- Mise à disposition de l'actif et du passif du service assainissement à la CACM
- FAVIL 2020
- Délibérations pour modifier l'adressage communal
- Amendes de police 2020
- Subvention exceptionnelle association Colonel Tesseyre
- Avenants convention d'assainissement CACM
- Plan de financement pour divers travaux – CACM – Fiche cohésion territoriale
- Questions diverses

Les délibérations dans leur intégralité sont consultables en mairie.

Plan de financement de la vidéoprotection sur la commune de Lagarrigue Demande de subvention DETR

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de vidéoprotection et son importance dans un objectif de prévention et de sécurisation de notre commune.

Il propose de s'occuper en priorité des entrées du village avant de s'occuper du centre bourg dans une seconde tranche.

Ce type d'opération peut être subventionnable à hauteur de 50 % de son coût total HT par la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR).

Monsieur le Maire propose le plan de financement suivant :

DETR	50 346.50 €
Autofinancement	50 346.50 €
TOTAL	100 693 €

Vote à l'unanimité

Demande de fonds de concours CACM 2020 – Fiche valorisation du patrimoine Travaux sur les toitures des bâtiments communaux

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les travaux divers prévus dans le cadre de cette demande de subventionnement soit la réfection des toitures des bâtiments communaux.

Il propose de déposer une demande de fonds de concours auprès de la CACM dans le cadre de la participation annuelle 2020 comme présenté ci-dessous :

- Dépenses : 19 609,20 € HT
- Recettes :
 - Communauté d'Agglomération : 7 843,68 €
 - DETR : 6 863,22 €

De solliciter auprès de la Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet, un fonds de concours d'un montant de 7 843,68 € pour l'année 2020.

Vote à l'unanimité

Subvention exceptionnelle MJC de Lagarrigue pour la crise sanitaire

M. Le Maire expose au conseil municipal la demande de subvention exceptionnelle de l'Association MJC de Lagarrigue.

Afin d'aider l'association, la commune peut alors verser une participation financière exceptionnelle à hauteur de 6 000 €. Celle-ci serait versée dans le cadre d'une aide ponctuelle de manière à ce que l'association puisse traverser cette période de tension, financer un poste d'ALAE et supporter la perte d'activité due à la crise sanitaire en cours.

Une enveloppe départementale de 500 000 € a également été pourvue afin d'aider le monde associatif. Afin que la MJC puisse en bénéficier, il est impératif que la commune s'engage.

Cette subvention sert au financement de l'ALAE exclusivement.

Vote à l'unanimité

Subvention exceptionnelle MJC de Lagarrigue pour la mise en place d'activités 2S2C

M. Le Maire expose au conseil municipal la demande de subvention exceptionnelle de l'Association MJC de Lagarrigue.

Afin d'aider l'association, la commune peut alors verser une participation financière exceptionnelle à hauteur de 4 000 €. Celle-ci serait versée dans le cadre d'une aide ponctuelle de manière à ce que l'association puisse mettre en place les activités 2S2C correspondantes aux orientations définies à travers la convention entre la commune de Lagarrigue et les services de l'éducation nationale.

Monsieur le Maire précise que suite à son intervention auprès de Madame la Préfète du Tarn, celle-ci a accordé une aide exceptionnelle de 220 € par jour pour le financement du dispositif.

Vote à l'unanimité

Adhésion au contrat groupe ouvert à adhésion facultative, garantissant les risques financiers liés à la protection sociale statutaire des personnels territoriaux pour la période 2021-2024

Autorisation de signer le contrat, choix des garanties, délégation de gestion au Centre de Gestion du Tarn

M. Le Maire expose que la Commune de Lagarrigue souhaite souscrire un contrat d'assurance garantissant les frais laissés à sa charge, en vertu de l'application des textes régissant ses obligations à l'égard de son personnel en cas de maladie, de décès, d'invalidité, d'incapacité, et d'accidents ou de maladies imputables ou non au service.

Il propose en conséquence à l'assemblée d'adhérer au contrat groupe proposé et d'autoriser une délégation de gestion au Centre de Gestion du Tarn lequel peut assurer un certain nombre de missions de gestion dans le cadre du contrat d'assurance susvisé, en vertu de l'article 25 de la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, ces missions étant définies dans la proposition de convention établie par le Centre de gestion.

Vote à l'unanimité

Mise à disposition de l'actif et du passif du service assainissement à la communauté d'agglomération Castres-Mazamet

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation de la République, dite loi NOTRe,

Vu la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique,

Vu le transfert des compétences « eau et assainissement » à la Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet (CACM) à compter du 1^{er} janvier 2020,

Considérant qu'il convient de mettre à disposition de la CACM l'actif et le passif issu de la dissolution du budget assainissement

Il propose d'approuver le transfert de l'actif et du passif à la Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet.

Vote à l'unanimité

Demande de subvention FDT FAVIL 2020 – Modernisation et sécurisation de la rue René Charlier, rue de la Mairie et de la rue de la Plantade

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le programme de mise en sécurité et modernisation de la voirie locale pour un montant de 13 513 € HT.

Le montant des travaux subventionnables plafonnés s'élève à 13 473,44 € HT.

Il propose d'approuver le projet présenter et de solliciter le Conseil Départemental pour un montant de subvention de 6 063,05 €.

Vote à l'unanimité

Dénominations de voies

A la demande notamment des riverains, de la Poste ou des Services municipaux, un examen des voies à dénommer est régulièrement réalisé pour résoudre des difficultés d'adressage ou dénommer des voies nouvelles.

Suivant leur localisation, les dénominations s'effectuent de façon à permettre de rendre un hommage public à des personnalités, locales de préférence, ou à conserver l'origine ou la désignation historique de la voie par ses riverains.

Aujourd'hui, il s'agit de dénommer :

- l'ensemble des voies qui ne sont pas dénommées sur la commune de Lagarrigue ainsi que de régulariser les voies qui n'ont pas eu de délibération afférente à leurs dénominations, dans l'objectif d'avoir un adressage le plus précis possible pour les services de secours, à domicile ou la fibre par exemple.

En conséquence, le Maire propose d'approuver les dénominations ci-dessous :

Voies à dénommer	Plans	Désignations cadastrales ou utilisées	Dénominations proposées
Sans identifiant	1	RD 56	Route François Jacob
Sans identifiant	2	Aucune	Chemin de Roussac

Sans identifiant	3	Aucune	Place de la Mairie
Sans identifiant	4	Aucune	Chemin du Pesquié
Chemin du Moulin de Roques (régularisation)	5	Chemin du Moulin de Roques	Chemin du Moulin de Roques
Chemin du Pioch de Gaïx (régularisation)	6	Chemin du Pioch de Gaïx	Chemin du Pioch de Gaïx
Impasse Jean Pierre Gabarrou (régularisation)	7	Impasse Jean Pierre Gabarrou	Impasse Jean Pierre Gabarrou
Lotissement les Hauts de Miraval	8	Aucune	Rue les Hauts de Miraval

Vote à l'unanimité

Demande de subvention dans la cadre des amendes de police – Travaux de signalisation avenue Jean Jaurès, avenue de Mazamet et Rue François Mitterrand

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le programme de rénovation des équipements de signalisation sur les différents axes de notre commune pour un montant total de 14 914,10 € HT.

Le taux de subventionnement de ces opérations dans le cadre des amendes de police est de 30 %.

Il propose d'approuver le projet présenté et de solliciter le Conseil Départemental pour un montant de subvention de 4 474,23 €.

Vote à l'unanimité

Subvention exceptionnelle association Colonel TEYSSIER

M. Le Maire expose au conseil municipal la demande de subvention exceptionnelle de l'Association Colonel Teyssier.

Afin d'aider l'association, la commune peut alors verser une participation financière ponctuelle à hauteur de 50 €.

Cette association patriotique recense et valorise l'ensemble des lieux de mémoire du département.

Vote à l'unanimité

Approbation de l'avenant n°1 à la convention de gestion du service public de l'assainissement collectif avec le Communauté d'Agglomération de Castres-Mazamet

M. Le Maire ayant exposé,

Vu la délibération du Conseil de la Communauté d'agglomération n° 2019/182 du 16 décembre 2019 approuvant la convention de gestion relative au service de l'assainissement collectif avec la commune de Lagarrigue,

Considérant le courrier reçu du Préfet du Tarn en date du 5 avril 2020 par lequel il est demandé à la Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet d'intégrer les obligations en matière d'emprunt dans les dispositions des conventions relatives au service de l'assainissement collectif,

Il est nécessaire de modifier par voie d'avenant l'article 6.2 de la convention pour préciser certaines dispositions financières.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- . d'approuver l'avenant n°1 à la convention avec la ville de Lagarrigue,
- . d'autoriser le Président à signer tous les actes relatifs à cette convention.

Vote à l'unanimité

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les travaux divers prévus dans le cadre de cette demande de subventionnement : éclairage école, correction acoustique école, réfection sol crèche et pose de panneaux.

Il propose de déposer une demande de fonds de concours auprès de la CACM dans le cadre de la participation annuelle 2020 comme présenté ci-dessous :

- Dépenses : 22 686,02 € HT
- Recettes :
 - Communauté d'Agglomération : 10 000 € HT

De solliciter auprès de la Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet, un fonds de concours d'un montant de 10 000 € pour l'année 2020.

Vote à l'unanimité

INFORMATIONS / QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire a présenté le rapport d'activités de la Communauté d'Agglomération Castres-Mazamet 2019.

Il a ensuite remercié tous les animateurs de commissions pour leur travail depuis le dernier conseil municipal avant de faire un tour de table où plusieurs observations ont été faites.